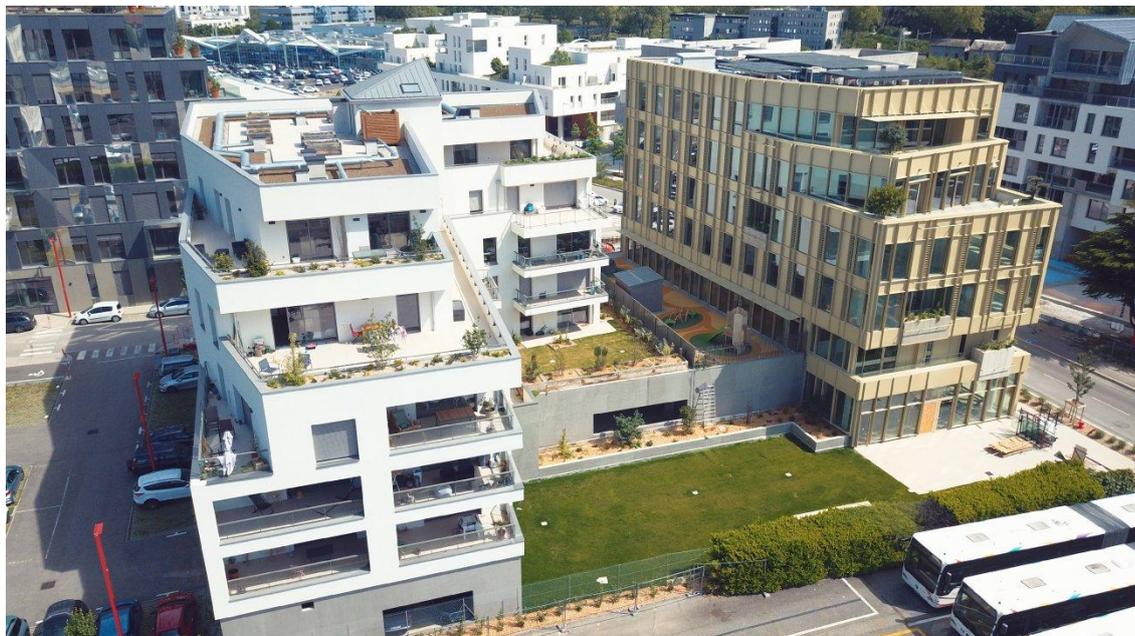


Pyramides d'Argent : 7 programmes de l'immobilier alpin à l'honneur - Diaporama



Pyramide « Grand prix régional » : ECHO à Chambéry (73) par le promoteur IMAPRIM

Le programme ECHO, situé à l'entrée de Chambéry, se distingue par une conception novatrice et écologique qui lui a valu le Grand Prix régional remis par la Caisse d'Épargne et SOCFIM. Composé de deux bâtiments distincts, l'un dédié à 36 logements (dont 7 abordables) et l'autre à des bureaux, une crèche municipale et un pôle médical, ce projet reflète une parfaite intégration urbaine à la frontière de la ZAC Grand Verger et de l'éco-quartier Vetrotex.

Un des principaux atouts du projet est son architecture innovante, conçue par le cabinet BRIERE Architectes. Les deux bâtiments se distinguent par des traitements de façade complémentaires : les logements avec des loggias profondes, des terrasses décalées et des jardinières, et les bureaux avec des murs rideaux à profils tramés, également dotés de terrasses décalées et d'espaces verts. Ce dialogue architectural permet une continuité végétale entre façades et toitures, renforcée par des terrasses plantées d'arbres et d'arbustes, offrant ainsi des espaces verts agréables pour les habitants et les usagers.

ECHO se démarque également par son approche durable. Il répond aux standards de la RT 2012 avec une performance thermique supérieure de 20%, mise en oeuvre d'une conception bioclimatique, une optimisation de l'éclairage naturel et une gestion durable des ressources (compostage, récupération des eaux pluviales). Les toitures accessibles abritent des espaces partagés pour les résidents, incluant des potagers et des installations de panneaux photovoltaïques.

De plus, le projet s'inscrit dans une démarche environnementale globale, avec une charte chantier vert et des infrastructures pour véhicules électriques (IRVE). Enfin, la disposition des bâtiments, séparés par une faille, renforce l'intégration urbaine en créant une harmonie avec leur environnement et en facilitant la connexion avec les quartiers adjacents. La première phase de ce projet prometteur sera livrée en avril 2024.



Pyramide de la qualité globale : OPUS à Annecy (74) du promoteur EDIFIM

Le programme OPUS à Annecy, porté par EDIFIM et conçu par l'Agence A3 de Grenoble, s'illustre par son innovation à tous les niveaux, ce qui lui a valu la Pyramide d'Argent de la Qualité Globale décernée par le GIP. Cette résidence de prestige de 11 appartements neufs, répartis sur 5 niveaux (R+4 et attique), se situe en plein centre-ville d'Annecy et se distingue par une architecture moderne et durable, avec une toiture végétalisée pour atténuer l'effet d'îlot de chaleur.

L'architecture d'OPUS réunit un plancher en béton et des façades en ossature bois non porteuse, revêtues d'un bardage métallique clair. Cette composition permet une isolation optimale et une esthétique contemporaine. Les appartements traversants, dotés de larges ouvertures, maximisent la ventilation naturelle et l'apport de lumière.

Le confort thermique est assuré par une pompe à chaleur (PAC) individuelle, couplée à un module de récupération sur l'air extérieur pour la production d'eau chaude et le chauffage.

L'innovation acoustique fait également partie des atouts d'OPUS. Les unités extérieures sont dissimulées dans un écran acoustique, tandis que les éléments intérieurs sont placés dans des pièces dédiées, éloignées des chambres et du séjour, afin de minimiser les nuisances sonores. Des portes phoniques renforcent cet effort pour garantir un confort sonore optimal.

En matière de confort et de services, OPUS se démarque par des solutions domotiques permettant le contrôle à distance des systèmes d'occultation et du chauffage au sol, ainsi que par des infrastructures modernes comme des bornes de recharge pour véhicules électriques et des boîtes aux lettres connectées pour la gestion des colis. Les garages, accessibles via un monte-voiture, témoignent également d'une conception soignée et pratique. Un autre élément innovant est l'exposition de tableaux d'artistes locaux dans les parties communes.

La digitalisation occupe une place centrale dans ce projet, depuis la commercialisation jusqu'au service après-vente. Les futurs résidents bénéficient de supports digitaux pour l'utilisation de leur logement, y compris des guides pratiques et écologiques. Une application smartphone est dédiée au suivi du service après-vente, pour garantir une relation client fluide et moderne.

Enfin, au dépôt du permis de construire, OPUS respectait déjà une performance énergétique supérieure à la réglementation de l'époque (RT 2012 -20%) en anticipant sur les normes de la RE 2020, pour démarche durable. La livraison du programme est

prévue pour le premier trimestre 2025.



Pyramides Conduite responsable des opérations par APAVE et Bâtiment bas-carbone par EDF attribuée au programme Les Demeures de Gaïa à Cognin (73) du promoteur Icade Promotion.

Le projet Les Demeures de Gaïa à Cognin, lauréat de la Pyramide d'Argent pour la Conduite responsable des opérations décernée par l'APAVE et de la Pyramide d'Argent Bâtiment Bas-Carbone remise par EDF, incarne une approche écologique et innovante dans le cadre de l'écoquartier de Villeneuve.

Situé à seulement cinq minutes du centre-ville de Chambéry, ce projet, porté par Icade Promotion et conçu par les cabinets d'architectes Loup & Menigoz et Tectonique, se compose de 140 logements répartis dans six bâtiments, allant du T2 au T5 en duplex.

Mixité sociale et intégration urbaine sont des éléments clés de ce développement, qui propose 60 logements en accession libre, 28 logements sous bail réel solidaire (BRS), 28 logements sociaux et 24 logements à loyer intermédiaire (LLI). Cette diversité garantit une intégration harmonieuse au sein du quartier, favorisant une dynamique sociale positive.

Le projet se distingue par sa performance énergétique et son engagement envers la réduction de l'intensité carbone. Dès le début, l'équipe a collaboré avec un paysagiste, un acousticien et un bureau d'études environnementales pour créer un aménagement respectueux de l'environnement. Les Demeures de Gaïa sont certifiées NF Habitat et respectent les normes 2025 de la réglementation environnementale 2020, atteignant le niveau 2 du label Bâtiment Biosourcé.

L'aménagement comprend de nombreux espaces verts et une gestion optimisée des eaux pluviales grâce à des tranchées drainantes et à la création d'une noue paysagère, permettant la réinfiltration des eaux et la reconstitution des nappes phréatiques. Des placettes pavées enherbées, des potagers communautaires et des bacs de compostage complètent cet environnement durable, accompagné d'un programme d'arborisation ambitieux avec la plantation de 2,5 arbres par habitant et des bacs à fleurs sur chaque terrasse.

L'utilisation de matériaux biosourcés, notamment du bois, est centrale au projet. Les bâtiments affichent une architecture bioclimatique qui privilégie des enveloppes performantes limitant le béton, favorisant ainsi un stockage élevé de carbone. Le projet utilise des solutions mixtes bois-béton et bois pour optimiser la performance thermique, tout en intégrant le réseau de chaleur urbain du Grand Chambéry pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire.

En termes de digitalisation, Les Demeures de Gaïa offrent aux futurs acquéreurs un parcours entièrement dématérialisé,

permettant la réservation en ligne, le suivi de l'avancement du chantier et la personnalisation des logements. La livraison est prévue pour fin 2025, consolidant ainsi son statut de projet modèle en matière de durabilité et d'innovation dans le secteur immobilier.

Pyramide Immobilier d'entreprise : SPRING à Grenoble (38) des promoteurs DEMATHIEU BARD IMMOBILIER et NACARAT GROUPE TISSERIN

Le projet SPRING, situé à Saint-Martin-le-Vinoux près de Grenoble, a remporté la Pyramide d'Argent Immobilier d'Entreprises remise par SMA BTP. Ce programme, porté par DEMATHIEU BARD IMMOBILIER et NACARAT, et conçu par le cabinet d'architecture autrichien BAUMSCHLAGER EBERLE ARCHITEKTEN, s'inscrit dans une dynamique de renforcement de l'attractivité du quartier d'affaires Europole et de la Presqu'île de Grenoble, en proposant un bâtiment de bureaux moderne et respectueux de l'environnement.

Avec une surface de 13 679 m² répartie sur six niveaux en terrasse, SPRING est conçu en respectant les critères de la RE2020 -40% et est certifié BREEAM Excellent pour ses performances énergétiques. Son rez-de-chaussée est pensé avec une "transparence hydraulique", une technique permettant de ne pas aggraver les risques d'inondation liés à la proximité du Drac, un affluent de l'Isère. L'architecture du bâtiment se distingue par sa morphologie en éventail, qui établit un dialogue harmonieux entre les façades et le paysage montagnard environnant. Les façades en béton clair, coulées sur place avec des granulats régionaux, offrent une esthétique brute tout en assurant des fonctions thermiques et acoustiques. En plus de réduire l'effet d'îlot de chaleur, 2 400 m² de terrasses végétalisées sur les différents niveaux contribuent à la biodiversité, et des plantes sont intégrées à chaque étage.

Modularité et flexibilité sont au coeur de la conception. Grâce à une structure en poteaux-poutres et une façade tramée, les espaces de travail peuvent être facilement reconfigurés, permettant des plateaux de bureaux de 250 à 2 000 m². Cette flexibilité s'accompagne de mesures conservatoires pour le chauffage, la climatisation, l'électricité, et les flux d'accès, afin de garantir une adaptation aux besoins futurs des entreprises.

L'acoustique a également été optimisée avec des matériaux tels que des moquettes absorbantes, des dalles de plafond performantes, et des barrières acoustiques dans les plénums.

La conception bioclimatique repose sur une enveloppe isolante avec des épines extérieures en béton préfabriqué et des volets roulants intérieurs pour l'occultation. Le bâtiment est équipé d'une PAC géothermique sur Exhaure, qui permet de préchauffer l'air neuf en hiver et de le pré-rafraîchir en été grâce à un système adiabatique. Les salles de réunion disposent de ventilo-convecteurs à quatre tubes, assurant un confort optimal tout au long de l'année.

Enfin, SPRING encourage la mobilité douce en intégrant 305 emplacements vélos sécurisés avec vestiaires et douches, ainsi que des bornes de recharge pour véhicules électriques. Sur les 160 places de stationnement, 25% sont équipées de bornes électriques, témoignant de l'engagement du projet en faveur de la durabilité. La livraison est prévue pour fin 2024.

Pyramide Rénovation Extension Réhabilitation : HORIZON VOLTAIRE à Ornex (01) du promoteur SOGERIM, remise par la Banque Populaire

Le projet HORIZON VOLTAIRE à Ornex, lauréat de la Pyramide Rénovation Extension Réhabilitation remise par la Banque Populaire, se distingue par sa rénovation innovante et écologique.

Situé au pied du massif du Jura, à 15 minutes de Genève, ce programme comprend un bâtiment neuf de 33 logements et la restructuration de l'ancienne centrale téléphonique France Télécom, aujourd'hui Orange, pour y intégrer 10 logements supplémentaires. Le promoteur SOGERIM et le cabinet Sud Architecte ont opté pour une stratégie de densification du patrimoine bâti. Le bâtiment existant, datant des années 1960, a été enveloppé d'une ossature métallique avec des planchers collaborants, permettant l'ajout de logements sans appui sur la toiture existante. Les nouvelles façades en ossature bois, associées à un isolant extérieur et un revêtement minéral naturel, renforcent l'éco-performance des logements.

Les terrasses végétalisées et la conception en forme de "L" des bâtiments neufs en béton armé s'harmonisent avec l'ensemble. Renaturation et préservation de la biodiversité sont des éléments clés du projet. L'espace autour du bâtiment a été renaturé, remplaçant les enrobés par des surfaces vertes et drainantes. Les stationnements extérieurs ont été aménagés sur des surfaces perméables, avec une gestion optimisée des eaux pluviales.

De plus, les arbres de haute tige bordant le site ont été préservés, créant une transition douce entre le tissu urbain et les

espaces ruraux tout en apportant des bienfaits bioclimatiques. La réduction de l'empreinte carbone est également au coeur du projet. Le réemploi de la terre par criblage, ainsi que la diminution du trafic de camions sur le site, a permis de réduire l'impact carbone de 108 kg de CO₂ sur la partie terrassement. La livraison d'HORIZON VOLTAIRE est prévue pour septembre 2024.



Pyramide Mixité énergétique : L'IMPREVU à Saint-Julien-en-Genevois (74) du promoteur EDIFIM

Le projet L'IMPREVU à Saint-Julien-en-Genevois (74), lauréat de la Pyramide Mixité Énergétique remise par GRDF, se distingue par son approche innovante et écologique. Situé à proximité du Mont-Blanc et du Jura, ce programme de 21 logements neufs du T2 au T5, conçu par EDIFIM et l'architecte Laurent Bachmann, intègre une mixité énergétique exemplaire tout en valorisant les espaces verts et les modes de transport doux.

Énergie et mixité énergétique Le projet repose sur une solution combinée de PAC collective air/eau couplée à une chaudière au gaz vert. Ce système tire parti de la proximité des unités de méthanisation agricoles à Viry et Neydens, qui injectent du gaz renouvelable dans les réseaux locaux. Cette configuration réduit l'encombrement en toiture, optimise la consommation électrique et permet de préserver de vastes espaces verts. L'ensemble est certifié RE2020.

Liaisons douces et confort d'usage En plus des logements neufs, la résidence propose une salle de coworking au rez-de-chaussée, un local vélo avec prises électriques pour les résidents, un autre pour les visiteurs, ainsi qu'une aire de jeux sécurisée, un jardin partagé et une zone de compost. Une liaison piétonne publique traverse l'îlot. De quoi favoriser les mobilités douces pour piétons et cyclistes.

Esthétisme et confort d'été L'architecture épurée de L'IMPREVU est caractérisée par de longues coursives protégées par une casquette, agrémentées d'une treille végétalisée pour filtrer la lumière et offrir une vue dégagée. Les façades sont rythmées par des balcons et terrasses simples, recouvertes de bardage en bois massif, tandis qu'un mur végétal habille les coursives et se prolonge jusqu'à la toiture terrasse végétalisée. Ce soin apporté à la végétalisation améliore le confort d'été et l'esthétisme de l'ensemble.

Gestion des eaux La résidence limite l'imperméabilisation des surfaces grâce à des dalles végétalisées pour le parking, des

circulations piétonnes en béton désactivé poreux ou stabilisé, et des espaces verts en pleine terre. Livraison fixée au quatrième trimestre 2025.



Pyramide Solutions pour l'Économie circulaire : DOMAINE DES SETIERS à Meylan (38) du promoteur GILLES TRIGNAT RESIDENCES Le Domaine des Sétiers à Meylan (38) a reçu la Pyramide Solutions pour l'Économie circulaire, remise par SOCOTEC, pour son approche innovante et durable. Situé aux portes d'Inovallée, dans la vallée du Grésivaudan, ce projet développé dans un environnement végétalisé comprend 69 logements du T2 au T4, répartis dans 4 bâtiments érigés sur un sous-sol commun avec des places de stationnement boxées.

Approvisionnement durable et économie circulaire - L'architecture met en avant un jeu de volumes et de matériaux, avec un soubassement en gabions et un corps principal en enduit orné de végétation grimpante. Un élément clé du projet est l'optimisation de l'utilisation des matériaux, notamment par :

- *Réemploi des matériaux* : Identification des matériaux pouvant être réutilisés, avec une dépose soignée en vue de leur revente et de leur réemploi sur d'autres projets.

- *Utilisation de matériaux biosourcés et locaux* : Le projet privilégie l'usage de matériaux locaux tels que le bardage bois, les gabions, les plantes grimpantes et les pavés en béton, issus de la région, et recycle les terres du terrassement.

- *Réduction des coûts d'entretien* : Le recours à des matériaux de qualité, comme le béton matricé, réduit les coûts d'entretien à long terme tout en facilitant le recyclage en fin de cycle de vie.

Les celliers de balcon jouent un rôle triple : habiller les façades, offrir des espaces de rangement pour les habitants et créer des zones d'intimité sur les balcons en tant que pare-vue.

Chauffage urbain et autoconsommation énergétique - Le projet se distingue par son raccordement au réseau de chauffage urbain de Grenoble Métropole, qui utilise des sources renouvelables comme la biomasse et la géothermie. Des panneaux photovoltaïques en toiture alimenteront le système en autoconsommation, notamment pour les garages. Ce système énergétique contribue à la réduction de l'empreinte carbone et à l'efficacité énergétique du projet.

Mobilité douce et traçabilité - Le Domaine des Sétiers encourage les mobilités douces avec des garages et locaux privatifs pour vélos, favorisant ainsi des modes de transport écologiques. En matière de traçabilité, des outils seront mis en place pour suivre les matériaux, les informations et les déchets, avec une compilation dans le Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE), garantissant une transparence totale. La livraison du projet est prévue pour le premier trimestre 2026.

Edition du 12/10 /2024

Actualités

L'excellence immobilière dans les Alpes célébrée à Grenoble avec la 21e édition des Pyramides d'Argent qui a mis en lumière sept projets exemplaires. Malgré le contexte de crise historique traversé par la promotion immobilière, les promoteurs ont voulu faire preuve de détermination et de résilience. Diaporama des meilleurs programmes neufs de l'année dans les Alpes.



Les Pyramides d'Argent 2024 à Grenoble ont honoré l'excellence des projets immobiliers de l'arc alpin, mettant en avant durabilité et innovation. © Echo / Chambéry / Imaprim

L'excellence immobilière dans les Alpes célébrée à Grenoble avec la 21e édition des Pyramides d'Argent qui a mis en lumière sept projets exemplaires. Malgré le contexte de crise historique traversé par la promotion immobilière, les promoteurs ont voulu faire preuve de détermination et de résilience. Diaporama des meilleurs programmes neufs de l'année dans les Alpes.

Trouvez un logement neuf en 3 clics !

Où cherchez-vous ?

- Pour habiter
- Pour investir

- Terrains

[Trouver](#)

Grenoble vient d'accueillir la 21e édition des Pyramides d'Argent, un événement prestigieux qui récompense l'excellence des projets immobiliers dans l'arc alpin. Organisée par la Fédération des Promoteurs Immobiliers, FPI Alpes, cette cérémonie a mis en avant sept programmes immobiliers exemplaires, reconnus pour leur engagement envers l'écoconception, la gestion durable des ressources naturelles, la décarbonation et les mobilités douces... Le palmarès a été dévoilé dans les locaux de la Fédération Française du Bâtiment et des Travaux Publics de l'Isère, sous la présidence de Vincent Davy, président de la FPI Alpes, en présence de Bertrand Converso, président de la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics de l'Isère, également président du jury de cette édition 2024.

Gratuit, téléchargez notre guide

" Acheter un logement neuf : mode d'emploi

- **Les avantages** du neuf
- **Comment financer** un logement neuf
- **Achat en VEFA** , mode d'emploi

Une soirée marquée par l'engagement collectif et la mobilisation générale

La cérémonie a réuni près de 250 professionnels de l'immobilier et du bâtiment, venant de tout l'arc alpin. Promoteurs, architectes, urbanistes, notaires et industriels ont assisté à cet événement devenu incontournable dans le monde de la construction au fil des ans. Vincent Davy a rappelé l'importance du travail collectif face aux défis urbains actuels : « *Ensemble, nous accompagnons les élus locaux dans un développement harmonieux des villes, pour contrer la crise du logement et répondre aux attentes d'une ville sobre et citoyenne* ». Détermination et résilience, voilà l'esprit qui anime la promotion immobilière, face à la crise historique qui traverse le secteur.

Grand témoin de la soirée, Bertrand Cartier, économiste au sein du Groupe BPCE, a présenté une analyse approfondie du marché de l'immobilier résidentiel, soulignant que bien que le marché soit actuellement atone, des signes de frémissement laissent entrevoir de nouvelles perspectives. « *Même si la période des taux à 1, voire 2 % est terminée, des signaux faibles d'optimisme sont perceptibles* » a conclu l'économiste.

Sept projets emblématiques récompensés

Le jury, présidé donc par Bertrand Converso, a examiné une quarantaine dossiers dans huit catégories avant de désigner les lauréats. Chaque projet a été primé pour son excellence dans un domaine particulier, allant de la qualité globale à la mixité énergétique.



Icade remporte deux prix pour l'opération Les Demeures de Gaïa à Cognin, près de Chambéry. © Les Demeures de Gaïa / Cognin / Tectoniques et Loup Menigoz Architectes pour Icade

Parmi les grands vainqueurs de cette édition, **Les Demeures de Gaïa à Chambéry** a reçu deux Pyramides : celle de la Conduite responsable des opérations, remise par APAVE, et celle du Bâtiment bas-carbone, remise par EDF. Ce programme signé par ICADE illustre parfaitement l'engagement de l'arc alpin envers la durabilité et l'innovation, en s'appuyant sur des principes d'éco-responsabilité et de réduction des émissions de carbone.

Le promoteur régional, EDIFIM, remporte deux prix pour deux opérations différentes : la Pyramide de la Qualité Globale pour Opus à Annecy remise par le GIP et la Pyramide de la Mixité Energétique avec **l'Imprévu à Saint-Julien-en-Genevois** remise par GRDF. L'occasion pour Jean-Luc d'Aura, PDG d'EDIFIM, également vice-président de la FPI Alpes, de rappeler les difficultés rencontrées pour trouver l'équilibre financier dans certaines opérations compte-tenu des contraintes des documents d'urbanisme et de la constructibilité de plus en plus réduite des parcelles.

Dans la catégorie des solutions pour l'économie circulaire, **le Domaine des Sétiers à Meylan** en Isère par Gilles Trignat Résidences a été primé pour sa capacité à intégrer des pratiques durables et à valoriser les ressources locales. « *Un prix du réemploi précurseur* », selon Guillaume Trignat. Là, c'est ensuite Gilles Trignat qui, également en tant que vice-président de la FPI, a poussé un coup de gueule sur la préemption qu'a subi le foncier de cette opération. La collectivité a ainsi fait grimper le coût du terrain de plus de 28 % et a imposé 43 % de logements sociaux, ainsi que 10 **logements en BRS** sur un total de 69 appartements neufs. « *C'est tout cela qui pèse sur le prix final pour les acheteurs en accession libre* », a insisté le PDG.

Autre projet remarqué, Horizon Voltaire à Ornex, développé par SOGERIM, a été distingué par l'inédite Pyramide Rénovation Extension Réhabilitation, récompensant la transformation réussie d'un bâtiment existant, ici une centrale téléphonique France Telecom des années 60. « *Preuve que la réhabilitation va désormais jouer un rôle clé dans la transition écologique et ce prix est le premier d'une longue série* », a précisé Nathalie Beaudonnat, représentante de Banque Populaire, partenaire de ce prix.

Besoin d'un crédit immobilier ?

Comparez gratuitement les offres de plus de 100 banques pour votre projet immobilier

Comparez les offres des banques

Le projet Echo à Chambéry : Grand Prix Régional

Le Grand Prix Régional a été attribué au projet Echo, à Chambéry, conçu par le promoteur IMAPRIM. Situé en limite des ZAC Grand Verger et Vetrotex, Echo se distingue par son approche intégrée avec 36 logements, des bureaux, une crèche municipale et un pôle médical. Le programme s'articule autour de deux bâtiments distincts, l'un résidentiel, l'autre tertiaire, dont le siège social du promoteur, avec des espaces communs tels que des toitures accessibles végétalisées et des potagers partagés. Le cabinet Brière Architectes a conçu des façades innovantes, avec des loggias et terrasses décalées, renforçant l'interaction entre architecture et nature, tout en respectant les principes de la **conception bioclimatique** et des performances thermiques.

Malgré les défis posés par un marché de la construction fortement tendu, les Pyramides d'Argent 2024 illustrent la résilience et le dynamisme des promoteurs immobiliers de l'arc alpin. Vincent Davy a conclu la cérémonie en insistant : « *Remettre ces trophées dans un contexte de pénurie est un signe de notre détermination à continuer d'innover et de créer des projets ambitieux, durables et en adéquation avec les enjeux environnementaux.* » Les lauréats de cette édition régionale vont maintenant concourir au niveau national lors des Pyramides de Vermeil et d'Or.

Palmarès 2024 des Pyramides d'Argent dans la région Alpes

Les huit Pyramides d'Argent de la FPI Alpes édition 2024 sont :

Pyramide de la Qualité globale attribuée au programme OPUS à Annecy (74) du **promoteur EDIFIM**, remise par le GIP ;

Pyramide Immobilier d'entreprise attribuée au programme SPRING à Grenoble (38) des promoteurs **DEMATHIEU BARD IMMOBILIER** et **NACARAT GROUPE TISSERIN** remise par SMABTP ;

Pyramide Conduite responsable des opérations attribuée au programme LES DEMEURES DE GAÏA à Cognin (73) du **promoteur ICADE PROMOTION**, remise par APAVE ;

Pyramide Bâtiment bas-carbone attribuée au programme LES DEMEURES DE GAÏA à Cognin (73) du promoteur ICADE PROMOTION, remise par EDF ;

Pyramide Rénovation Extension Réhabilitation attribuée au programme HORIZON VOLTAIRE à Ornex (01) du promoteur SOGERIM, remise par la Banque Populaire ;

Pyramide Mixité énergétique attribuée au programme L'IMPREVU à Saint-Julien-en-Genevois (74) du promoteur EDIFIM, remise par GRDF ;

Pyramide Solutions pour l'Economie circulaire attribuée au programme DOMAINE DES SETIERS à Meylan (38) du **promoteur GILLES TRIGNAT RESIDENCES**, remise par SOCOTEC

Pyramide « Grand prix régional » attribuée au programme ECHO à Chambéry (73) du **promoteur IMAPRIM**, remise par la Caisse d'Epargne et SOCFIM.

« Echo », grand prix régional des « Pyramides d'Argent » de la FPI Alpes



Les lauréats des "Pyramides d'Argent" 2024 de la FPI Alpes (SdH/LPI)

La FPI Alpes a récompensé lors de la 21e cérémonie des «Pyramides d'Argent», le 10 octobre dernier, 8 programmes immobiliers de l'arc alpin , dont celui développé par Imaprim à Chambéry.

La fédération des promoteurs immobiliers (FPI) de la région Alpes organisait le 10 octobre dernier, dans les locaux de la Fédération française du bâtiment et des travaux Publics de l'Isère à Grenoble, la traditionnelle cérémonie des Pyramides d'argent. Près de 250 personnes issues de l'arc alpin étaient présentes pour cette cérémonie qui récompense les meilleurs projets immobiliers régionaux, sélectionnés par un jury régional. Les lauréats régionaux peuvent ensuite concourir au deuxième échelon, national, à savoir la Pyramide d'Or et les Pyramides de Vermeil, dont les vainqueurs sont désignés par un jury national.

Vincent Davy, président de la FPI Alpes, et les partenaires des « Pyramides d'Argent » ont ainsi révélé le palmarès 2024 de la 21^e édition de ce concours qui porte sur les sujets fondamentaux de la profession tels que l'innovation, la qualité, les performances techniques et énergétiques, la relation client et l'émergence de nouveaux talents.

Des éclaircies au bout du tunnel

Le président de la FPI Alpes a introduit la cérémonie en évoquant certains éléments positifs intervenus depuis la rentrée.



«Ce soir, je ne veux pas reparler de la tempête que nous sommes en train de traverser. Cette météo, vous la connaissez toutes et tous aussi bien que moi. Ce soir, en revanche, je voudrais vous parler des légères éclaircies que je vois au bout du tunnel. Tout d'abord, les taux d'intérêts qui baissent, et qui devraient continuer de baisser en 2025. Nos amis banquiers ont réussi à assouplir leurs conditions d'octroi de prêts et de financements. Ce n'est pas tout, mais c'est déjà un bon début... » Vincent Davy

Il a ensuite évoqué la nouvelle équipe gouvernementale, avec la nomination d'un gouvernement alpin dirigé par le Premier ministre, Michel Barnier. Il a rappelé qu'il a nommé deux ministres, Antoine Armand et Marina Ferrari, « tous les deux Haut-Savoyard et Savoyarde, nous les connaissons bien ». Il a salué « surtout une nouvelle vraie ministre du logement, Valérie Létard ». Le président de la FPI Alpes a souligné que la nouvelle ministre héritait d'un ministère de plein exercice, contrairement à ses prédécesseurs. Il a également souligné que le président de la FPI France, Pascal Boulanger, entretenait de bonnes relations avec la nouvelle ministre.

Vincent Davy a en outre fait état d'un certain nombre de points positifs contenus dans le discours de politique générale du Premier ministre. Michel Barnier a en effet évoqué le logement dans celui-ci avec un certain nombre de pistes en la matière, dont une évolution à venir de la loi ZAN vers plus de pragmatisme, une simplification des normes et une dynamisation de la demande, notamment via l'élargissement du PTZ et des mesures pour l'investissement locatif privé. Il a enfin remercié Bertrand Converso, président de l'Alliance pour le logement et président de la Fédération française du bâtiment et des travaux publics de l'Isère pour l'accueil de la cérémonie dans les locaux de l'organisation. Bertrand Converso était par ailleurs, cette année, le président du jury des « Pyramides d'Argent ».

Le logement, enjeu majeur

Bertrand Converso a, dans la foulée, lui aussi accueilli les acteurs du secteur.



« Tous les acteurs de la construction, tous les acteurs de la filière sont toujours les bienvenus dans le monde du BTP. Les promoteurs et les entreprises, on est la main dans la main, on est partenaires en permanence. Le partenariat évolue. (...) On essaye de promouvoir les métiers : les métiers de la promotion, les métiers de la construction, et aussi, vraiment, le logement. » Bertrand Converso

Il a rappelé que la fédération du BTP de l'Isère et la FPI s'étaient alliées avec la FNAIM, la fédération des bailleurs sociaux Absise, la fédération interdépartementale du notariat, mais aussi avec l'UNTEC, et Procvivis pour monter en Isère l'« Alliance pour le logement » déjà entreprise au niveau national et régional.

« C'est une première Iséroise, où, tous, on parle tous du même sujet, tous d'une seule voix pour promouvoir le logement, et non pas seulement la construction seule. Le logement, c'est ce qui structure la vie de tout à chacun, et c'est essentiel dans le développement et l'épanouissement de toutes nos familles, de tous nos concitoyens. Il faut donc que l'on porte ces sujets le plus haut possible, et tout en étant force de proposition sur des sujets très locaux et très territoriaux qui peuvent être mis en oeuvre très rapidement et très simplement pour débloquer les verrous qui freinent toutes nos activités actuellement. » Bertrand Converso

Il a également évoqué son rôle de président du jury.

« Tout cela est vraiment fait avec un grand professionnalisme. C'est très intéressant. J'étais très content, très enthousiasmé de jouer ce rôle de président du jury. » Bertrand Converso

Selon lui, les programmes « ont une forte valeur environnementale et sociétale ». La 21^e cérémonie a en effet récompensé 8 programmes de construction de logements neufs et d'immobilier tertiaire des départements de l'Ain, Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie et les Hautes Alpes, lesquels donnent la part belle à l'écoconception, la maîtrise de la ressource naturelle, la décarbonation, l'intégration urbaine et aux mobilités douces.

A la suite de ces deux premières interventions, Bertrand Cartier, économiste au sein du Groupe BPCE, responsable du suivi conjoncturel et des prévisions concernant les marchés de l'immobilier résidentiel et des crédits aux ménages, est venu présenter une étude portant sur « les frémissements et les perspectives d'un marché de la construction encore atone ».

8 pyramides d'argent

Suite à cette présentation, la cérémonie a pu débuter. 40 dossiers avaient été examinés par un jury de professionnels. Celui-ci s'était réuni à huis clos le 28 juin dernier.

Le programme « Les demeures de Gaïa », situé à Chambéry en Savoie et promu par Icade Promotion, a reçu deux pyramides : la « Pyramide Conduite responsable des opérations » remise par Apave et la « Pyramide Bas carbone » remise par EDF.



« Les demeures de Gaïa » (Loup & Menigoz / Tectonique)

«Horizon Voltaire» développé par Sogerim à Ormex dans l'Ain a reçu la «Pyramide Rénovation Extension Réhabilitation», remise par la Banque Populaire.

Le programme «Domaine des Setiers» à Meylan en Isère développé par le promoteur Gilles Trignat Résidences, a reçu la «Pyramide Solutions pour l'Economie circulaire», remise par Socotec.

«Spring» promu à Grenoble par Demathieu Bard Immobilier et Nacarat a été lauréat de la «Pyramide Immobilier d'entreprise», remise par SMABTP.

«Opus» développé par Edifim à Annecy en Haute-Savoie a pour sa part reçu la «Pyramide Innovation industrielle», remise par le GIP.

«L'imprévu» promu par Edifim à Saint-Julien-en-Genevois en Haute-Savoie a, lui, reçu la «Pyramide Mixité énergétique», remise par GRDF.

«Écho», grand prix régional

Le « Grand Prix régional » a quant à lui été décerné au programme «Écho» à Chambéry développé par Imaprim. Celui-ci a été remis par la Caisse d'Epargne et Socfim.



(SdH/LPI)

Le programme est constitué de deux immeubles. L'un accueille 36 logements dont 7 abordables, et l'autre abrite des bureaux,

dont le nouveau siège d'Imaprim, une crèche municipale et un pôle médical. Situés à l'entrée du centre de Chambéry, en limite de la ZAC Grand Verger et de l'éco-quartier Vetrotex, «Écho» met en scène ses toitures accessibles pour les espaces partagés et potagers, les jeux de crèche et les panneaux photovoltaïques.

La position de la faille entre les deux bâtis permet l'intégration urbaine et la connexion en yin-yang avec le plot bureau côté ZAC logement, et inversement, comme un écho... Les deux architectures distinctes métal-béton proposées par le cabinet Brière Architectes assurent dialogue et contraste entre les traitements de façade : d'un côté le bâti logements avec ses profondes loggias, jardinières et terrasses décalées animant la façade, et de l'autre les bureaux en murs rideaux aux profils tramés, également avec jardinières et terrasses décalées.



(Brière Architectes)

Les dégradés de façades en rotation donnent des terrasses de belle profondeur avec jardinières intégrées pour arbres, arbustes et plantations d'agrément, assurant la continuité du végétal entre façades et toitures. Le jardin en rez-de-chaussée apporte une transition douce avec le futur mail piéton des deux parcs, et agrémente la terrasse centrale. Le programme bénéficie en outre d'une conception bioclimatique, de performances thermiques RT 2012 -20%, d'une optimisation de l'éclairage naturel, d'une charte chantier vert, d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques et d'un compostage pour les résidents et récupération d'eaux pluviales... Les espaces partagés sont enfin accessibles à tous les résidents en toiture pour la culture potagère.

Vincent Davy a clôturé la cérémonie en soulignant l'engagement des promoteurs présents.



«Ce que je retiens, c'est la qualité de tous vos projets. On sent que vous y croyez tous. C'est la preuve que la profession n'est pas prête de s'arrêter.»

Pyramides d'Argent 2024 du Sillon Alpin : le grand vainqueur est Imaprim pour le programme Echo DR Vincent Riberolles

Le palmarès 2024 des Pyramides d'Argent du sillon alpin a été dévoilé devant près de 250 professionnels.

Doublement récompensés, Icade Promotion et Edifim auront marqué cette 21^e édition aux côtés du grand vainqueur régional, Imaprim à Chambéry et son fondateur Olivier Gallais.

Le 10 octobre dernier, c'est Bertrand Converso, le président de la Fédération française du Bâtiment et des Travaux Publics de l'Isère et président de l'Alliance pour le logement qui a ouvert le bal pour la 21^e cérémonie des Pyramides d'Argent du sillon alpin. Alors que le contexte économique du secteur de la construction de programmes d'habitation est entré dans une période inédite de récession, Vincent Davy, président de la FPI Alpes avait décidé de laisser son mouchoir au vestiaire pour se concentrer sur ce qu'il a appelé « les légères éclaircies. » Il a ainsi listé un certain nombre d'éléments destinés à donner le sourire son auditoire : une légère baisse des taux d'intérêt, la nomination d'un gouvernement alpin avec une ministre du Logement de plein exercice, le logement mentionné dans le discours de politique général, l'évolution plus pragmatique des conditions d'application de la loi ZAN.

prix attribués.

Pour cette nouvelle édition des Pyramides d'Argent de la FPI Alpes, huit programmes parmi 42 dossiers candidats et qui donnent la part belle à l'écoconception, la maîtrise de la ressource naturelle, la décarbonation, l'intégration urbaine et les mobilités douces, ont été mis à l'honneur.

Le palmarès est le suivant :

Icade Promotion a reçu pour Les Demeures de Gaïa (cabinets Loup Menigoz et Tectonique) à Cognin (Savoie), la Pyramide de la Conduite responsable des opérations remise par APAVE et la Pyramide Bas carbone remise par EDF.

Sogerim pour le programme Horizon Voltaire (Sud Architecte) à Ormex (Ain), a reçu la Pyramide Rénovation Extension Réhabilitation remise par la Banque Populaire.

Gilles Trignat résidences pour le programme du Domaine des Setiers (Atelier Benoît Architectes) à Meylan (Isère), a reçu la Pyramide Solutions pour l'Economie circulaire remise par Socotec.

Demathieu Bard Immobilier pour l'immeuble Spring (Baumschlager Eberle Architectes) à Grenoble a reçu la Pyramide Immobilier d'entreprise remise par SMA BTP.

Edifim pour le programme Opus (Agence 3 A) a reçu la Pyramide Innovation industrielle remise par le GIP. Le promoteur pour L'Imprévu (Laurent Bachmann) à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie) a également reçu la Pyramide Mixité énergétique remise par GRDF.

La Pyramide « Grand prix régional » a été attribuée à Imaprim pour son programme Echo (Brière Architectes) à Chambéry (Savoie), remise par la Caisse d'Epargne.

Le grand soir national prévu le 18 décembre

Le grand show final se prépare pour le 18 décembre prochain à Paris où les Pyramides d'Or seront décernées. Le programme tertiaire Wood de Vinci Immobilier avec le cabinet d'architecture ECDM - Grand prix Régional Caisse Epargne et Pyramide de l'Immobilier d'entreprises SMA BTP avait reçu la Pyramide d'Or de l'Immobilier d'entreprise l'an dernier.



Au centre de la scène, Vincent Davy, président de la FPI Alpes et Bruno Converso, président de la Fédération Isère du BTP, entourés des lauréats et des partenaires des Pyramides d'Argent du Sillon alpin.